



RÉSEAU ESTRIEN EN
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

**Mémoire présenté dans le cadre de la
consultation publique sur le plan de lutte à la
pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement
du Québec**

Juin 2023

Le réseau estrien en développement social	2
Mise en contexte	2
Les enjeux communs sur l'ensemble du territoire estrien	3
Enjeu # 1 : Le logement	3
Les constats :	3
En résumé	5
Les solutions possibles.	5
Au plan local	5
Au plan régional	6
Au plan législatif	6
Recommandations	7
Enjeu # 2 : La sécurité alimentaire	8
Les constats	8
En résumé	9
Les solutions possibles.	10
Au plan local	10
Au plan régional	11
Recommandations	11
Enjeu # 3 : Réussite éducative /santé mentale/ littératie	11
Les constats	11
En résumé	13
Les solutions possibles.	14
Au plan local	14
Au plan régional	14
Recommandations	15
Enjeu # 4 : Transport inter et intra-MRC.	15
Les constats	15
En résumé	16
Les solutions possibles.	17
Au plan local	17
Au plan régional	18
Recommandations	18
Autres enjeux identifiés	18
L'itinérance.	18
Problématiques rencontrées :	19
Accès aux services de garde	19
Résumé des enjeux en services de garde	20
Nos enjeux communs et les changements climatiques	20
Conclusion	21
Annexes	23
Membres du Conseil d'administration du Réseau estrien en développement social	23
Concertations rencontrées	24

Le réseau estrien en développement social

Le Réseau estrien en développement social a été mis sur pied dans le but de regrouper des acteurs intersectoriels œuvrant sur l'ensemble du territoire de l'Estrie, et ce, afin de pouvoir mettre en commun les expertises de chacun. Son conseil d'administration est constitué de 15 membres dont vous pourrez constater la diversité dans l'annexe jointe à ce mémoire.

Mission

Mobiliser les acteurs estriens du développement social afin qu'ils s'engagent et mettent à profit leurs expertises diversifiées, en complémentarité de l'action locale, en vue d'un plus grand impact au regard de l'amélioration des conditions de vie et de l'inclusion sociale de la population.

Vision

Être une force stratégique régionale en développement social qui, par son approche intersectorielle, exerce un rôle d'influence auprès des décideurs et des actrices et acteurs de l'Estrie dans une perspective d'actions collectives à portée régionale.

Mise en contexte

Au mois de février 2023, le Conseil d'administration du Réseau estrien en développement social a mandaté son directeur afin qu'il rencontre les différentes concertations locales et régionales œuvrant sur le territoire estrien. Ces rencontres avaient pour objectifs de dresser un portrait des différents enjeux auxquels sont confrontées ces concertations, ainsi que les solutions qu'elles envisagent par rapport à ces enjeux. Le but de l'exercice étant de vérifier s'il y a des enjeux communs aux différents territoires de l'Estrie et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions locales ou régionales qui pourraient répondre à certains enjeux.

Pour ce faire, 24 concertations ont été rencontrées (voir liste en annexe). Les concertations locales rencontrées œuvrent sur des territoires particuliers et font face à des réalités différentes (urbains et ruraux, indice de défavorisation, taux de littératie, etc.), mais sont confrontées à des enjeux communs tout en ayant des spécificités propres à chacune.

Les concertations régionales quant à elles, œuvrent dans des secteurs bien précis (éducation, petite enfance, aîné.e.s, personnes handicapées, sécurité alimentaire, femmes, logement), mais leurs clientèles cibles sont toutes affectées, dans leur spécificité, par les enjeux relevés au plan local.

Dans les pages qui suivent, nous dresserons un portrait des enjeux communs répertoriés sur le territoire couvert par la région de l'Estrie. Nous consacrerons également une partie de ce document pour soulever certains enjeux qui s'avèrent aigus dans certaines MRC, mais qui ont moins de résonance pour d'autres.

Pour chacun des enjeux traités, nous avons tenté de faire ressortir les principaux constats de chacun et souligner les aspects transversaux desdits enjeux.

Enfin, nous avons identifié des solutions possibles, dont certaines déjà mises en œuvre dans des concertations locales, tout en ciblant des actions qui pourraient être envisagées au plan régional comme piste de réflexion et de discussions à venir entre les acteurs communautaires, institutionnels, municipaux, économiques et gouvernementaux concernés par ces enjeux.

Le gouvernement du Québec ayant depuis peu lancé sa consultation publique sur le plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion, le Conseil d'administration du Réseau estrien en développement social a décidé de profiter de l'occasion pour déposer un mémoire en s'inspirant du portrait qu'il a dressé des enjeux communs identifiés sur le territoire estrien. Ces enjeux étant directement liés à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Vous trouverez donc pour chacun des enjeux des recommandations à mettre en œuvre dans le prochain Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

Les enjeux communs sur l'ensemble du territoire estrien

Dans les pages suivantes, nous nous attarderons aux 4 principaux enjeux communs répertoriés dans les 9 MRC du territoire estrien. Dans un premier temps, pour chacun de ces enjeux, nous énumérerons les constats observés par les intervenants terrain. Dans un second temps, nous résumerons les principaux constats, pour ensuite identifier les pistes de solutions au plan local et régional qui peuvent, en partie, répondre à ces enjeux, et enfin, nous conclurons avec nos recommandations dans le cadre de la consultation sur le plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale du gouvernement du Québec.

Enjeu # 1 : Le logement

Les constats :

- Manque de logements sociaux (des listes d'attente dans tous les Offices municipaux d'habitation (OMH) les coopératives et les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation)
- Manque de logements abordables (25 à 30 % du revenu consacré au logement) pour,
 - Les personnes seules (ex. : À Sherbrooke, 40 % des ménages sont des personnes seules)
 - Les grandes familles
 - Les familles monoparentales (majoritairement des femmes)
 - Des logements intergénérationnels (importants notamment pour les personnes immigrantes)

- Fermeture de résidences privées pour aîné.e s (RPA) (10 en Estrie en 2022)

- Manque de logements pour étudiant. (Augmentation estimée de la population étudiante collégiale de 2,5 à 3 % jusqu'en 2028 + ou - 1000 étudiant.e.s) [La crise du logement frappe fort chez les étudiants de Sherbrooke](#)
 - Augmentation rapide des coûts des logements étudiants étant donné la mobilité et le roulement qui favorise la hausse rapide des loyers étudiants.
 - Concurrence des étudiants par rapport au besoin des grandes familles (32 % des étudiants sont en colocation dans des 5 ½)
(Sources : [Mémoire REMDUS](#) et [Mémoire Cégep de Sherbrooke](#) : Commission ad hoc sur le logement à Sherbrooke)

- Augmentation des coûts de location
 - Sherbrooke : **26 %** entre 2020 et 2022
 - Granby : **54 %** entre 2020 et 2022 (Palme d'or québécoise!)
 - Au Québec : moyenne de **22 %** entre 2020 et 2022
(Source : [Enquête sur le marché incontrôlé des loyers - RCLALQ](#)).

- Manque de logements adaptés pour les personnes handicapées.
 - • Handicité : 50 personnes en attente pour 23 unités à Sherbrooke
 - • Handi Ressources : 38 personnes en attente pour 25 unités
 - • Han Logement : 95 personnes en attente pour 44 unités à Sherbrooke.
(Source : [Mémoire Handi apte : Commission ad hoc sur le logement à Sherbrooke](#))

- Manque de maisons de répit pour les proches aidants de personnes vivant avec un handicap, sans compter la fermeture annoncée du centre de jour du CIUSSS-Estrie pour l'été 2023 (8 semaines)
- Manque de maisons de chambres avec soutien communautaire pour des hébergements transitoires
- Discrimination liée au logement
 - Famille monoparentale et à faible revenu [Le logement : Un levier pour améliorer la santé des femmes en Estrie](#)
 - Grande famille
 - Immigrants et familles immigrantes
 - Personne transgenre (voir étude ci-haut mentionnée)

- Programmes de subventions inadéquats ou abolis
 - Abolition du programme AccèsLogis
 - Mise sur pied du Programme d'habitation abordable du Québec (PHAQ) ouvrant la porte aux promoteurs privés qui pourront dorénavant obtenir des subventions pour la construction de logements abordables. Ces logements subventionnés pourront être remis sur le marché spéculatif après 10 ans ou plus.

- Complexité et méconnaissance des programmes disponibles pour la construction de logement à but non lucratif et les suppléments aux loyers.
- Barème rigide. (ex. : une personne dont les revenus dépassent de 1 \$ le barème défini n'a accès à aucune subvention. Il n'y a pas de modulation selon le revenu.)

En résumé

On peut dire sans se tromper que la crise du logement est devenue structurelle et non pas transitoire. Les problèmes liés à l'accessibilité, à l'abordabilité, au maintien dans un milieu de vie adéquat se perpétuent et s'intensifient d'année en année. Bien des municipalités de taille moyenne ont vu l'itinérance apparaître au grand jour dans leur milieu. La multiplication des haltes de chaleurs, partout en Estrie, témoigne de l'ampleur du phénomène qui n'est que la pointe visible de l'iceberg des problèmes sous-jacents aux problématiques du logement.

Dans bien des cas, les solutions existent et sont documentées. Il est cependant urgent que l'ensemble des acteurs sociaux, institutionnels, économiques et gouvernementaux travaillent de concert afin de collectivement mettre en branle des projets qui auront un impact concret, direct et rapide dans les communautés.

Le logement **est au cœur du développement social et économique** des individus et des collectivités. Le coût du logement, qui est la dépense la plus importante des ménages, a un impact sur la capacité de ces ménages à se nourrir, se vêtir, se divertir, se déplacer, participer à la vie collective, avoir une santé physique et psychologique saine (diminution du stress, des conflits, de l'anxiété, etc.) et, sans contredit, sur leur droit de vivre dans la dignité. Ne pas avoir accès à un logement adéquat et abordable a des impacts directs sur l'apprentissage des enfants, donc sur leur capacité à développer leur connaissance et leur compétence et ultimement accroître leur chance d'accéder à un niveau de vie socio-économique adéquat.

Que dire de la marchandisation du vieillissement de la population ? À l'heure actuelle, on constate la fermeture répétée de Résidences privées pour aînés.e.s (RPA) ou à la vente de celles-ci à des promoteurs privés qui les transforment en logements locatifs sans services. Les soins et les services aux personnes aînées ne devraient pas être assujettis aux lois du marché privé.

Les autres enjeux identifiés lors de la tournée des concertations, et qui seront abordés ci-après, sont **tous tributaires de l'enjeu du logement**. Gardons à l'esprit que la sécurité alimentaire, la capacité d'avoir accès à un transport adéquat, le développement des enfants, des jeunes, des familles, des personnes aînées, la santé mentale et la réussite éducative passe d'abord et avant tout par la possibilité et la capacité de se loger convenablement sans se ruiner.

Les solutions possibles.

Au plan local

- Ouverture des règles et lois pour favoriser l'implantation de logements sociaux (aménagement du territoire, règlements municipaux (ex. : processus accéléré pour les OBNL en logement, préemption en faveur des OBNL et OMH, maison bigénérationnelle, maison de chambres)
- Accroître la construction de logements sociaux et rénover le parc existant. (Obj.: 30 % du parc

immobilier en logements sociaux ou communautaires pour avoir un impact sur les coûts des loyers.

- Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile.
 - Augmenter, mettre en place et pérenniser le financement les **Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV)** incluant des programmes de gériatrie sociale.
- En collaboration avec les OMH, les coopératives et les OBNL ou en créant une structure indépendante, acquérir des logements existants et les sortir du marché spéculatif en s'inspirant du modèle de l'organisation [SOLIDE](#), [PLANCHER](#) ou [Innov habitat Victo](#). **Le gouvernement québécois devrait participer au financement de ce type de structure.**
- En collaboration avec l'organisation [UTILE](#), favoriser la construction de logements étudiants abordables et ainsi remettre sur le marché les grands logements accessibles aux familles nombreuses.
- Logement et itinérance.
 - Favoriser le maintien, la construction ou l'acquisition de maisons de chambres transitoires (de la rue au logement) incluant les services adaptés pour les personnes qui y séjournent. S'inspirer de la coopérative l'Autre toit de Sherbrooke.

Au plan régional

- Faire un portrait exhaustif, quantitatif et qualitatif du logement et des besoins sur tout le territoire de l'Estrie (Projet à être soutenu par la Table des MRC de l'Estrie)
- Réflexion collective sur l'habitation pour favoriser l'échange d'expériences et la mobilisation
- Mobiliser des partenaires au plan régional pour adhérer, ou s'inspirer, du programme [PLANCHER](#) et tenir compte du portrait (voir 1er picot) pour prioriser les projets.
 - **Résumé du programme**
 - Les OSBL d'habitation, coopératives et municipalités, mettent en commun leur équité sur leur édifice pour constituer un fonds pour sortir des logements du marché spéculatif, construire des logements et rénover des logements existants. (Équité disponible actuellement estimée à **5,4 G\$**)
 - Visée du programme PLANCHER, **1 G\$** pour les premiers projets
- Mobiliser des partenaires au plan régional pour s'arrimer à des initiatives existantes ou créer de nouvelles sociétés d'investissements locatifs à but non lucratif et tenir compte du portrait (voir 1er picot) pour prioriser les projets.

Au plan législatif

- Développer un mécanisme fiscal au plan municipal et provincial pour favoriser le maintien à domicile des personnes aînées (certaines personnes âgées demeureraient dans leur domicile si le fardeau financier était moins élevé. Ex.: accroissement de la taxe foncière, mais stagnation des revenus) **(municipal en collaboration avec le provincial)**
- Encadrer la hausse des loyers par un registre des loyers. **(provincial)**
- Développer des politiques en habitation dans l'ensemble du territoire (Mixité locative : Logement adapté, logements sociaux, logement abordable et logement sur le marché dans les mêmes milieux de vie. Viser 20 % du parc locatif privé **(municipal.)**)

- Prévoir un pourcentage de contribution des promoteurs privés qui ne respectent pas la mixité locative. (1 à 4 % de contribution à un fonds servant à l'acquisition de terrain ou de logement à sortir du marché spéculatif). **(municipal)**
- Revoir le modèle des résidences privées pour aîné.e.s (RPA) **(provincial)** [Documentaire : Les aînés contre-attaquent.](#)
- Prioriser le développement de résidences évolutives qui regroupent une multitude de clientèles, c'est-dire des personnes autonomes, semi-autonomes, nécessitant des soins et avec des problèmes cognitifs. L'avantage étant ici qu'une personne peut rester dans le même environnement indépendamment de l'évolution de sa condition plutôt que déménager à chaque changement de conditions physiques et mentales.

Recommandations

- Restaurer le programme AccèsLogis et bonifier substantiellement l'enveloppe budgétaire.
- Soutenir au plan législatif et financier les organisations qui désirent acquérir des logements et maisons de chambres afin de les sortir du marché privé et les intégrer au parc de logements sociaux.
- Soutenir au plan législatif et financier la création de logements étudiants.
- Rendre effectif le registre des loyers déjà créé par l'organisation Vivre en ville en y intégrant les données déjà disponible au gouvernement (ex. : relevé 31)
- Financer de façon adéquate et pérenne les initiatives de gérontologie sociale afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- Revoir le modèle des Résidences privées pour aîné.e.s et voir à les remettre dans le giron des services publics et/ou des entreprises d'économie sociale en habitation. (La vieillesse ne peut être considérée comme une marchandise)
- Prioriser le développement de **résidences évolutives** au lieu de résidences par type de clientèle.
- Favoriser l'implantation des solutions proposées par le Laboratoire sur l'abordabilité du bâti pour le développement rapide de logements sociaux soit :
 - [Le zonage différencié](#)
 - [La révision des processus référendaires](#)
 - [Le rôle d'accompagnateur désigné pour les projets à but non lucratif](#)
 - [Le traitement accéléré des projets à but non lucratif](#)
 - [La formation et le soutien des comités consultatifs d'urbanisme \(CCU\)](#)
 - [Le financement initial avancé](#)
 - [Le financement par la densité](#)

Enjeu # 2 : La sécurité alimentaire

Les constats

- Augmentation de la demande de 60 % à Moisson Estrie.
- Augmentation de la récolte ou achat de denrées de 32 % à Moisson Estrie.
- Saturation des possibilités d'augmenter la contribution des supermarchés en invendus.
 - Moisson Estrie travaille avec l'ensemble des supermarchés disponibles.
 - Depuis la pandémie, les commerçants gèrent leurs inventaires de façon plus serrée.
 - Les commerçants ont moins de réticences à avoir des tablettes à moitié vides.
- Il y a des déserts alimentaires dans l'ensemble des MRC de l'Estrie [Désert alimentaire Estrie](#)
(Sources INSPQ)

***Un désert alimentaire** est un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socio-économique, selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).*

Concrètement, cela veut dire un endroit, en milieu urbain, où il n'y a pas de commerces alimentaires dans un rayon de 1 km et qui est défavorisé. En secteur rural, où la voiture est davantage utilisée, le seuil est établi à 16 km. La défavorisation est mesurée en tenant compte du taux d'emploi, du niveau de scolarité et du revenu moyen.

- Difficultés d'approvisionnement de proximité pour les organismes.
- Manque de ressources (financement et pérennité) pour la mise en place d'actions de proximité.
- Difficulté d'accès à un transport pour se rendre dans les organismes d'aide alimentaire.
- Les organisations de dépannage alimentaire font face à une augmentation de la demande et accueillent de nouvelles clientèles (augmentation entre 36 et 50 %). Les principales observations terrain :
 - + de familles avec les deux parents qui travaillent
 - Étudiants internationaux (Cégep et nouveaux immigrants travailleurs (ex. : infirmières (45) en formation à Granby qui arrivent avec des familles nombreuses de 5 à 7 personnes par famille) qui constituent de nouveaux utilisateurs des services d'aide alimentaire.
- Enjeux de compétences dans certaines régions (Conservation, transformation, planification en fonction des saisons.)

- L'étude PARCOURS démontre que les nouveaux demandeurs d'aide alimentaire sont principalement des femmes (**71 % en milieu rural et 55 % en milieu urbain**).
- Il y a une gêne à devoir utiliser les dépannages alimentaires, surtout dans les petits milieux où les gens se connaissent. Les gens tardent à faire appel aux services de dépannage alimentaire. Une étude longitudinale semble corroborer ses observations empiriques.
 - L'étude PARCOURS, *Demander de l'aide et après* révèle également que l'insécurité alimentaire se vit de manière différente en fonction du milieu de vie. **On note en effet une plus grande fragilité dans les environnements ruraux, alors que 50 % des ménages composés de nouveaux usagers sont en situation d'insécurité alimentaire grave, contre 43 % en milieu urbain et périurbain.** Une insécurité alimentaire grave indique un niveau extrême de privation comme se priver de nourriture durant une journée entière, pouvant aller jusqu'à une perte de poids non désirée.
 - [Résumé résultats préliminaires](#)
 - [Portrait des 1001 nouveaux utilisateurs](#)
- Le renouvellement des prêts hypothécaires dans les prochaines années risque d'accroître le nombre de familles devant utiliser les dépannages alimentaires. Surtout pour celles ayant un prêt récent. Taux 5 ans fixe 2020 : mars **3,26 %**. Taux 5 ans fixe en mars 2023 : **6,49%**.
- **84,6 % des demandeurs d'aide alimentaire au Québec sont locataires et sont donc d'autant plus vulnérables face à la hausse du coût du logement.**
- *Trois personnes sur cinq s'inquiètent davantage de leur capacité à rembourser leurs dettes dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêt (60 %, +4 points).*
- *Près de la moitié (45 %, +3 points) déclarent être à 200 \$ ou moins de ne pas pouvoir s'acquitter de leurs obligations financières; de ce nombre, trois sur dix (29 %, +2 points) sont déjà insolubles. (Sources : Sondage : Ipsos commandé par MNP Itée : L'indice des dettes à la consommation de MNP avril 2023) [Sondage MNP](#)*

En résumé

Les données du Bilan faim 2022 seront disponibles à compter du mois d'octobre 2023. On peut anticiper d'ores et déjà que les demandes d'aide alimentaire dans tout le Québec et en Estrie auront connu une augmentation significative par rapport à 2021. L'enveloppe spéciale offerte par le gouvernement provincial à Banque alimentaire du Québec (6 M\$ en mars 2022) pour faire face à l'augmentation de la demande dans les organismes d'aide alimentaire en est un indice probant. Cependant, ce type d'enveloppe n'est pas récurrent, ce qui crée de l'instabilité dans les organisations.

L'étude PARCOURS menée par la Chaire de recherche en approches communautaires et inégalités de santé nous fournira aussi un ultime portrait des nouveaux utilisateurs de l'aide alimentaire, notamment en Estrie. Déjà, cette étude longitudinale nous fournit des données préliminaires très éclairantes sur l'ampleur des besoins des utilisateurs lorsqu'ils font une première demande. En voici un résumé :

- Les femmes sont majoritairement représentées (**55 %**) en milieu urbain (**71 %**) en milieu rural
- **76 % des nouveaux utilisateurs** vivent dans une très grande précarité économique avec un revenu annuel de moins de 20 000 \$.
- Dans la période entourant leur demande d'aide alimentaire, **83 % des usagers** vivent de l'insécurité alimentaire et **46% d'entre eux sont en situation d'insécurité alimentaire grave**
- **Le niveau de scolarité** et le revenu sont des **facteurs associés avec le degré d'insécurité alimentaire**.
 - [Portrait des 1001 nouveaux utilisateurs](#)

Typologie de l'insécurité alimentaire

Une insécurité alimentaire modérée indique que la quantité et/ou la qualité de la nourriture sont compromises à cause du manque d'argent

Une insécurité alimentaire grave indique un niveau extrême de privation, c'est-à-dire sauter des repas, se priver de nourriture durant une journée entière, menant parfois jusqu'à une perte de poids non désirée.

Deux éléments retiennent particulièrement notre attention en consultant l'étude PARCOURS. Les femmes sont démesurément affectées par l'insécurité alimentaire et encore davantage celles vivant en milieu rural. L'autre élément marquant est que le niveau de scolarité vient impacter directement sur les risques de subir un jour ou l'autre de l'insécurité alimentaire. Par conséquent, la réussite éducative et la littératie doivent être au cœur de la lutte à l'insécurité alimentaire, et ce, si nous désirons véritablement briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion.

Les solutions possibles.

Au plan local

- Élaborer, soutenir financièrement et mettre en œuvre des plans de développement pour une communauté nourricière
- Accroître le soutien aux initiatives de Jardins communautaires
- Initiatives de pairage avec des citoyens pour des corvées/récoltes
- **En milieu rural, embauche de travailleurs de proximité pour diminuer le nombre de personnes en insécurité alimentaire grave, notamment les femmes.**
- Appuyer des programmes pour augmenter la capacité d'entreposage et de transformation
- Soutenir la tenue de Forums locaux sur les systèmes alimentaires favorisant la concertation des intervenants.

Au plan régional

- Moisson Estrie réalise actuellement une étude de faisabilité pour examiner la pertinence de créer un système d'achats groupés pour les organisations en dépannage alimentaire de la région de l'Estrie.
- Vérifier l'intérêt de mettre sur pied une table de concertation régionale en sécurité alimentaire dont l'objectif principal serait l'échange d'expériences, d'expertises et le renforcement des capacités des membres.

Recommandations

- Soutenir les initiatives locales et régionales en sécurité alimentaire par des programmes structurants et non pas des projets ponctuels.
- Accroître et pérenniser l'appui à Banque alimentaire du Québec pour aider les Moissons régionales et leurs partenaires locaux à faire face à l'accroissement de la demande et à l'inflation qui affecte le coût des aliments.
- Soutenir la concertation régionale en matière de sécurité alimentaire.
- Soutenir l'approche et le travail de proximité, notamment en milieu rural, afin de rejoindre les personnes les plus vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire (Rappel 71 % des nouveaux utilisateurs des comptoirs d'aide alimentaire sont des femmes, et 46% souffrent d'insécurité alimentaire grave)

Enjeu # 3 : Réussite éducative /santé mentale/ littératie

Les constats

- Scolarisation des jeunes, persévérance scolaire (Données estriennes)
 - Près d'un jeune sur cinq n'a toujours pas obtenu de diplôme ou de qualification après 7 années passées au secondaire
 - 34,6 % des jeunes de 15 à 24 ans n'ont aucun certificat ou diplôme (33,1 % au Québec)
 - 29 % des jeunes de 15 à 24 ans ont un diplôme d'études secondaires (30,8 % au Québec)
(Source : [Portrait de la région de l'Estrie. R3USSIR et ÉCOBES février 2022](#))
- Santé mentale
 - La proportion de jeunes au secondaire qui considèrent leur santé mentale comme passable ou mauvaise semble un peu plus faible qu'en 2022 (stable au cégep/université), mais plus élevée que ce qui a été observé avant la pandémie.
 - Écoles publiques : 25 % (c. 28 % en 2022)
 - Écoles privées : 20 % (c. 24 % en 2022)
 - Quatre jeunes sur 10 au secondaire (**37 %**) et la moitié au cégep/université (**52 %**) rapportent des **symptômes modérés à sévères** d'anxiété ou de dépression.
 - Écoles publiques : 40 % (c. 44 % en 2022)

- o Écoles privées : 36 % (c. 39 % en 2022)
- o **La santé mentale des jeunes filles** demeure préoccupante, avec des symptômes d'anxiété ou de dépression rapportés **par 52 % des filles** au secondaire et **56 % et celles au cégep/université**.
- o **Un jeune sur quatre (tant au secondaire qu'au cégep/université) a pensé qu'il serait mieux mort** ou à se faire du mal au cours des deux dernières semaines.
 - o Écoles publiques : 28 % (c. 29 % en 2022)
 - o Écoles privées : 22 % (c. 24 % en 2022)
- o **Le tiers des filles (33 %) et les deux tiers des jeunes ayant une autre identité de genre (65 %) au secondaire** rapportent de telles idées noires.
 - **Ces idées noires** sont rapportées plus d'un jour sur deux chez 10 % des jeunes, tant au secondaire qu'au cégep/université, et **sont trois plus fréquentes chez les filles** que les garçons au secondaire (14 % c. 5 %)
- o L'environnement familial influence la santé mentale des jeunes au secondaire, avec des symptômes anxieux ou dépressifs moins fréquents dans les contextes familiaux suivants
 - o Familles biparentales (35 %) c. familles monoparentales (50 %)
 - o Vie familiale heureuse (2 %) c. vie familiale peu heureuse (70 %)
 - o Peu (24 %) ou ne peut pas (67 %) parler de ses problèmes avec sa famille.
- Impact de l'attractivité du marché du travail chez les jeunes
 - o Pression accrue sur les jeunes pour travailler davantage
 - La proportion de jeunes qui travaillent est plus élevée qu'en 2022 :
 - o Secondaire 1 : **54 % (c. 13 % en 2022)**;
 - o Secondaire 2 : **57 % (c. 21 % en 2022)**
 - o Secondaire 3 : **61 % (c. 36 % n 2022)**;
 - o Secondaire 4 : **66 % (c. 49 % n 2022)**
 - o Secondaire 5 : **71 % (c. 62 % en 2022)**.

(Source : [Enquête sur la santé psychologique des jeunes de 14 à 25 ans. CIUSSS-Estrie CHUS 2022](#))

- Les jeunes travaillent souvent plus de 15 h par semaine (20 % au 1er cycle, 26 % au 2e cycle, 45 % en FP/FGA, 39 % au cégep et 30% à l'université).
- On assiste à du décrochage scolaire pour travailler à partir de 14 ans.
- Hausse des accidents de travail chez les enfants de moins de 14 ans
 - o En 2022, 74 réclamations pour des enfants de moins de 14 ans.
 - 70 % de ces réclamations sont dans les commerces aux détails, l'hébergement, la restauration
 - o En 2022, 501 réclamations pour des enfants de moins de 16 ans.
 - 64 % de ces réclamations sont dans les commerces aux détails, l'hébergement, la restauration.

(Source : CNESST)

- Le plus jeune membre de la FTQ en 202 à 11 ans!!! (Source : mémoire de la FTQ sur le projet de loi 19)
- Certains employeurs recrutent des jeunes en formation professionnelle ainsi qu'au collégial avant qu'ils aient terminé leur DEP ou DEC.
- **Pour les intervenants et intervenantes auprès des jeunes**
 - + de problèmes de santé mentale et en lien avec la consommation
 - Cas plus lourd demandant plus de temps
 - Défi de s'approprier la réalité des personnes transgenres
- **Littératie**
- **53,4 %** de la population de 15 ans et plus **n'a pas un niveau de littératie suffisant** pour bien fonctionner. (Jusqu'à **60 %** et plus dans certaines MRC) (Source : Fondation pour l'alphabétisation : [Alpharéussite 6e édition](#))
 - Impact direct sur l'éducation des enfants (accompagnement)
 - Impact chez les petits pour le développement d'habiletés de bases (lecture de contes, de livres, etc.)

En résumé

Les différents enjeux auxquels doivent faire face les jeunes et leurs parents sont multiples. On n'a pu le constater en traitant de la sécurité alimentaire, le niveau de scolarité a un impact direct sur les possibilités d'être confronté à l'insécurité alimentaire. Par conséquent, avec un taux oscillant entre 53% à 62 % de la population qui n'atteint pas un niveau de littératie suffisant pour pouvoir bien fonctionner, les enfants de 0 -5 ans issus de ces familles sont plus à risque d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement à la maternelle. (Une nouvelle étude de l'EQDEM doit être publiée en 2023. Pour 2016-2017, il y avait 28 % des enfants ayant au moins une vulnérabilité).

Officiellement, en Estrie, 34,6 % des jeunes de 15 à 24 ans n'ont aucun diplôme. Par contre, si on extrait Sherbrooke de l'équation, la moyenne dans les 6 autres MRC est de **42,7 % des 15-24 ans** qui n'ont aucun diplôme. (Notons que les MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi n'avaient pas intégré le territoire de l'Estrie au moment de l'étude. La pandémie est aussi venue exacerber les difficultés au plan de la diplomation).

Récapitulons. En Estrie, 55 % des 15 ans et plus n'ont pas le niveau de littératie suffisant pour bien fonctionner. Les jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont aucun diplôme varient de 34,6 % à 42,7%. On sait que l'insécurité alimentaire est directement en lien avec le niveau de scolarité (Étude PARCOURS). Le peu de scolarité a un impact sur le niveau de revenus. Si les personnes ont moins de revenus et consacrent 40 ou 50 % et plus de leurs revenus pour se loger, ils font face à l'insécurité alimentaire, qui elle, génère stress, anxiété, problème de santé psychologique et physique qui, à leur tour, impactent sur le développement des 0-5 ans et sur la réussite scolaire des jeunes. L'éducation est un des leviers

importants pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous nous permettons encore une fois de nous référer à l'étude PARCOURS, cité à l'enjeu précédent, qui fait une corrélation directe entre le niveau de scolarité et le revenu.

Des efforts supplémentaires doivent être mis sur la réussite éducative, mais aussi sur la diplomation des jeunes et des adultes avec une attention particulière chez les femmes et les jeunes mères qui sont surreprésentées dans les nouveaux usagers des dépannages alimentaires, notamment en milieu rural. La scolarisation des mères est, rappelons-le, un facteur de protection dans la persévérance scolaire et conséquemment un outil majeur dans la lutte à la pauvreté.

Les solutions possibles.

Au plan local

- Approche et intervention de proximité pour assurer le développement optimal des enfants (0-5 ans). (Collectif 0-5 ans)
- Dépistage précoce du trouble du spectre de l'autisme (TSA) en CPE.
- Accompagnement étroit des jeunes avec des problématiques lourdes en santé mentale.
 - Multi-intervenants (travailleurs de proximité + travailleurs sociaux + infirmières + etc.) pour agir auprès des personnes en détresse.
- Approche et intervention de proximité dans les organismes et dans les lieux où les sont les jeunes, après l'école.
- Approche et intervention de proximité durant l'été, auprès des jeunes qui ne fréquentent pas un camp de jour.
- Locaux de quartier pour déstigmatiser certains services (offrir des services hors institutions)
- Développer le Programme de scolarisation des jeunes mères (horaires adaptés et services de garde, etc.)

Au plan régional

- En Estrie, R3USSIR, instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative, agit comme levier pour s'assurer d'agir en concertation et en complémentarité autour des enjeux qui touchent la réussite éducative et la persévérance scolaire en plus de :
 - coordonner le déploiement du mouvement Employeurs engagés pour la réussite éducative en Estrie.
 - soutenir financièrement des projets auprès des jeunes en lien avec les enjeux de littératie et la perte des acquis en période estivale.
 - travailler avec les partenaires locaux afin de s'assurer que la réussite éducative demeure une priorité d'action.

- Les employeurs doivent favoriser l'apprentissage de la littératie et de la numératie en milieu de travail. R3USSIR s'y attardera notamment par le biais d'un chantier d'adéquation formation-emploi.
- Le collectif 0-5 ans travaille avec l'OEDC afin de déterminer des indicateurs permettant de valoriser l'approche et l'intervention de proximité.
- Démontrer la pertinence de l'approche et l'intervention de proximité et favoriser un financement adéquat pour en assurer la pérennité.

Recommandations

- Soutenir, développer et pérenniser le financement de programmes permettant de scolariser différemment et adéquatement les jeunes de 15 à 24 ans pour qui le système scolaire actuel n'est pas adapté (ex. : Programme de scolarisation des jeunes mères, programme Comme une école, etc.).
- Rendre accessible, dans des délais acceptables, l'accès à des services en santé mentale et psychologique.
- **Soutenir de façon adéquate et pérenne l'approche et l'intervention de proximité auprès des enfants et des jeunes et de leurs familles, notamment en milieu rural.**
- Réaliser des états généraux sur l'éducation et la littératie afin de développer des stratégies adéquates pour contrer la sous-scolarisation des jeunes et augmenter de façon probante le niveau de littératie de la population québécoise.
- S'inspirer du nouveau programme Francisation Québec, pour mettre en place un programme spécifique pour accroître le taux de littératie de la population québécoise (Portail, financement, ressources humaines, identification des besoins en entreprise, etc.)

Enjeu # 4 : Transport inter et intra-MRC.

Les constats

- Il n'y a pas d'ententes de services entre les différents transporteurs des MRC. Il semble qu'il y ait eu une initiative amorcée dans six (6) MRC, mais que celle-ci a été mise sur la glace à la suite de la pandémie de Covid-19. [Transport inter-MRC](#)
- Les services sont inégaux d'une MRC à l'autre (Trajet fixe, sur appel, taxi-bus, co-voiturage).
- Les horaires, notamment pour les rendez-vous médicaux, n'offrent aucune souplesse (ex. : Si vous êtes de Magog et que vous avez un rendez-vous à 11h au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS-CHUS) vous devez partir à 7h, attendre votre rendez-vous de 11h et repartir à 16h pour le retour.)
- Les MRC environnantes de Sherbrooke offre un service de transport vers Sherbrooke (CHUS, Centre commercial, Cégep, universités ou gare d'autobus à Sherbrooke à + ou 18 \$ aller-retour,)

- 29 municipalités sur les 89 de la région (7 MRC) sont situées à plus de 40 km d'un Cégep. (La proximité d'un cégep facilite non seulement l'accès aux études postsecondaires, mais influence aussi la réussite scolaire des jeunes du secondaire) (*sources :ÉCOBES 2018*).
- Les services de transport collectif ou adapté sont coûteux, notamment si on tient compte du niveau de services (Tarif entre 65 \$ à 140 \$, sans compter que dans certains cas des frais supplémentaires s'appliquent pour les transports hors MRC, + ou - 18\$).
- Réduction des services au niveau du transport adaptés

En résumé

En ce qui concerne le transport collectif, les enjeux sont multiples et les services diffèrent d'une MRC à l'autre. Cet enjeu, soulevé dans plusieurs MRC est, nous semble-t-il, le moins bien documenté. Par contre, l'accès au transport est, lui, bien documenté en ce qui a trait à son impact sur les déterminants sociaux de la santé. ([Étude de faisabilité. Mise en œuvre de la tarification solidaire des transports en commun à Sherbrooke.](#))

Après le logement, le transport est le poste de dépenses le plus important chez les ménages (**en moyenne 16 %**) Les aîné.e.s, en augmentation constante, qui perdent avec le temps leur autonomie en matière de déplacements, devraient avoir accès à des services qui répondent à leurs besoins. Les jeunes qui aspirent à des études postsecondaires sans quitter leur milieu, les personnes et les ménages à faibles revenus, surtout en milieu rural, qui sont notamment dans des déserts alimentaires, devraient pouvoir compter sur des transports adéquats pour avoir accès aux services en sécurité alimentaire ou pour avoir accès à de la nourriture fraîche et abordable.

Des initiatives inspirantes ont été développées au Québec et les MRC de l'Estrie auraient tout intérêt à s'en inspirer. On souligne ici **la disponibilité de voitures électriques en autopartage, l'intégration des déplacements actifs en offrant la possibilité d'amener son vélo dans les transports collectifs, et même la juxtaposition de la location de vélos électriques à l'offre de transport collectif**. Bien entendu **la tarification solidaire** devrait aussi faire partie des solutions à privilégier.

Il existe une panoplie de programmes de subvention disponibles pour favoriser les transports dans les MRC. [Programmes de financement en transport](#). Ces programmes visent des clientèles spécifiques (ex.: les aîné.e.s, l'électrification des transports et même la mise à la disposition de vélos électriques en libre partage). À cet égard, des projets mis en place dans certaines localités au Québec pourraient inspirer les MRC et municipalités de la région [mobilité durable GÎM Arriverville Victo](#) . C'est pour cette raison qu'il serait intéressant que les MRC puissent réaliser des études approfondies sur leur territoire afin d'identifier les meilleures solutions auxquelles adhèreraient le plus grand nombre de citoyens et citoyennes.

Les solutions possibles.

Au plan local

- Organiser des consultations publiques concernant les besoins et attentes en matière de transport collectif (Il semble que seule la MRC du Granit ait tenu une telle consultation en 2022).
- Faire connaître et favoriser l'implantation **du concept SAUVÉR** auprès des MRC et des municipalités. (En résumé : un véhicule électrique dans la flotte de chaque municipalité qui est mis en autopartage pour les citoyens lorsqu'il ne sert pas. Jours fériés, vacances, fin de semaine, etc.)
- Examiner la possibilité d'instaurer, à l'instar de Solidarité transport Sherbrooke, une **tarification solidaire** dans chacune des MRC et développer un partenariat avec ce même organisme pour les usagers qui doivent se déplacer vers Sherbrooke. [Étude faisabilité sur la Tarification solidaire](#)

Il est intéressant ici d'extrapoler les impacts que pourrait avoir une tarification solidaire implantée dans l'ensemble des MRC de l'Estrie, et ce, à partir de l'expérience sherbrookoise. À titre d'exemple, reprenons quelques retombées observées à Sherbrooke.

Pour les bénéficiaires :

Brise l'isolement et la solitude (**intéressant pour les milieux ruraux**)

Facilite la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. (**Avec le faible taux de littératie dans certaines MRC on pourrait espérer que la participation aux activités d'alphabétisation s'accroisse**)

Augmente la présence aux suivis médicaux (**Les frais de transport pour les rendez-vous à Sherbrooke sont très coûteux. + ou -18 \$ aller-retour**)

Favorise le pouvoir d'agir des femmes (**56 % sont des utilisatrices à Sherbrooke**).

Donne accès à une meilleure alimentation (**pensons au désert alimentaire dans les MRC et au fait que 71 % des nouveaux bénéficiaires de l'aide alimentaire sont des femmes en milieu rural**)

Pour la Société de transport de l'Estrie (STS)

Augmenter la clientèle et l'achalandage. 40 % des bénéficiaires ne prenaient pas le transport en commun avant la mise en place du programme. (**Donc un impact indéniable pour les transporteurs**)

Au plan régional

- Organiser une rencontre d'informations et d'échanges sur les bons coups, au Québec, en matière de transport collectif.
- Réaliser une étude sur la mobilité dans l'ensemble des MRC et les possibilités d'interconnexion en collaboration avec le Conseil régional en environnement de l'Estrie qui gère la plateforme *Embarque Estrie*. (voir l'expérience du Bas-Saint-Laurent [Rapport phase 1 : Mobilités et territoires](#)) et de la Gaspésie-Îles de la Madeleine [REGÎM](#).
- Analyser la pertinence de créer une régie intermunicipale de transport collectif en conservant les mêmes acteurs régionaux. (**possibilité de lever une taxe spéciale sur l'essence au plan régional pour financer la régie**)

Recommandations

- Octroyer les sommes nécessaires afin que les MRC puissent, en consultation avec leur milieu, identifier, prioriser et développer des services de transports collectifs et adaptés qui répondent aux besoins des populations.
- Octroyer les sommes nécessaires pour que les MRC étudient la possibilité de créer un réseau de transports collectifs inter-MRC efficace.
- En collaboration avec Transition énergétique Québec, financer des programmes de tarification solidaire dans l'ensemble des territoires et ainsi avoir un impact significatif sur la scolarisation, la littératie, l'accès à une saine alimentation et aux services de santé.

Autres enjeux identifiés

Bien entendu les enjeux relevés ci-haut ne sont pas les seuls. Ils nous apparaissent cependant comme étant ceux qui ont le plus de résonance à l'échelle régionale. Nous en énumérerons ici deux autres qui ont été soulevés lors de notre tournée.

L'itinérance.

Au cours des dernières années, le phénomène de l'itinérance visible et cachée est apparu ou s'est accentué dans de nombreuses municipalités en Estrie. Les villes les plus touchées en Estrie sont Sherbrooke et Granby. Ce qui ne signifie pas que d'autres municipalités ne sont pas confrontées à cet enjeu.

La multiplication des haltes chaleurs dans les municipalités fait foi de cette hausse de l'itinérance (Sherbrooke, Granby, Cowansville, Farnham).

Le phénomène est particulièrement critique à Granby où les ressources sont extrêmement limitées pour faire face à la situation. Granby, contrairement à Sherbrooke, n'a pas accès au programme fédéral *Vers un chez-soi* qui permet de financer des initiatives pour faire face à l'itinérance (logement

temporaire, ressources de proximité, etc.) Dans le cadre de cette initiative, Sherbrooke reçoit 1,5 M\$ tandis que Granby ne reçoit rien. (Sherbrooke a transféré 150 000 \$ à Granby comme appui).

Problématiques rencontrées :

- Problèmes de consommation («Le fentanyl est pratiquement une drogue douce comparée aux nouvelles drogues.»)
- Rajeunissement des personnes itinérantes.
- Problèmes de santé mentale plus lourds.
- Absence ou réduction du nombre de maisons de chambres avec supervision.
- Saturation des logements temporaires. (7 jours maximum : sont occupés à plus long terme. Il y a donc un goulot étranglement)
- Augmentation du nombre de femmes itinérantes.
- Surreprésentation des personnes transgenres — rejet familial (Observation provinciale)
- Manque de ressources en traitement des dépendances.
- Le squat de nuit engendre des conflits, notamment dans les logements sociaux.
- Transfert de personnes itinérantes (achat de billets d'autobus) des grands centres. (Montréal, Québec) vers Sherbrooke.
- Déplacement des personnes itinérantes en été. Saturation des services.

Accès aux services de garde

Depuis déjà quelques années, il manque de place en service de garde, notamment pour les 0-18 mois. De plus, la pénurie de main-d'œuvre est venue accentuer les difficultés dans l'offre service. Pour preuve, il n'est pas rare de voir les gestionnaires faire le remplacement de techniciennes en service de garde ou de faire appel à des travailleuses retraitées.

Le Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est fédère les CPE de la région des Cantons de l'Est. Il s'occupe notamment de veiller au remplacement de techniciennes qui sont absentes (congé de maladie, de maternité, etc.). Pour ce faire, il compte sur une équipe de 150 remplaçantes à son emploi. Le RCPECE offre également à ses membres des formations afin d'améliorer les compétences de leur personnel. **À notre grand étonnement, le RCPECE n'a aucun financement gouvernemental de base pour remplir sa mission. Il doit voir à s'autofinancer ou déposer des projets ponctuels. Une situation qui est totalement inadmissible, et ce, tenant compte de l'importance du secteur de la petite enfance dans le développement des enfants et le développement économique du Québec, et particulièrement des femmes.**

L'accès à un service de garde est en phase avec les enjeux précédemment soulevés. Les enfants arrivant à la maternelle et n'ayant pas les acquis minimaux ou présentant une ou des vulnérabilités sont plus enclins à connaître des difficultés lors de leur parcours scolaire (habileté de communication, compétences cognitives, compétences sociales et affectives, compétences physiques et des saines

habitudes de vie). **Par conséquent, ils sont plus à risque, à terme, de connaître des problèmes au plan de la réussite scolaire, et ce, avec les conséquences précédemment mentionnées (sécurité alimentaire, logement, emploi ,etc.).**

Résumé des enjeux en services de garde

- Pénurie de main-d'œuvre
 - Manque de relève malgré les programmes d'alternance travail-étude
 - Départ à la retraite des techniciennes
- Manque de lieux physiques (des CPE)
- Garderies privées à des coûts exorbitants, donc non accessibles.
- Explosion des coûts de construction
- Impossible de connaître les milieux familiaux non accrédités. (Aucun lien possible entre le ministère du Revenu et de la Famille)
- Manque de place pour les 0-18 mois. (Les CPE priorisent les fratries. Donc si un enfant a déjà une place en CPE, le CPE favorise l'arrivée d'une sœur ou d'un frère. Ce qui a un impact sur les nouvelles familles)
- Appauvrissement des familles (impossible de concilier travail/famille) principalement pour les femmes.
- Impact direct sur la pénurie de main-d'œuvre (Impossibilité de retour au travail)
- Non-financement du regroupement régional qui offre des services de remplacement, de l'information et de la formation aux éducatrices et gestionnaires de CPE.

Il serait intéressant que les villes examinent le programme mis en place par la ville de Victoriaville. Programme qui a permis la création de 206 places en garderies familiales en une année. [Je me lance, j'ouvre mon service de garde.](#)

Nos enjeux communs et les changements climatiques

Lors des rencontres avec les responsables des concertations, de nombreux enjeux ont été soulevés. Tous plus pertinents les uns que les autres. Ce sont des enjeux qui sont collés aux réalités socio-économiques des territoires et ils n'en sont que plus significatifs. Cependant une seule concertation locale a soulevé **l'enjeu des changements climatiques**. Ce qui nous semble surprenant puisque nous sommes quotidiennement bombardés d'informations sur les impacts à court et moyen terme de ces bouleversements (inondations, vagues de chaleur successives, verglas, tornade, etc.).

Les changements climatiques en cours viendront complexifier chacun des enjeux communs identifiés. On sait qu'au plan du logement ou de l'habitation les personnes les plus vulnérables vivent dans des logements moins adéquats pour faire face aux changements climatiques : logements mal isolés, en zone inondable, qui surchauffe, sans systèmes de climatisation (logement, RPA, CHSLD, etc.). **Il est**

scientifiquement convenu que le prolongement des périodes de canicule et les événements extrêmes réguliers impacteront d'abord et avant tout les personnes les plus vulnérables.

Il sera donc primordial qu'au cours des prochaines années nous puissions collectivement nous outiller afin d'anticiper les impacts inhérents, et imminents, aux changements climatiques sur les enjeux communs répertoriés sur le territoire de l'Estrie, soit le logement, la sécurité alimentaire, la réussite éducative et l'accès au transport collectif.

Conclusion

Le contenu du mémoire qui vous est déposé aujourd'hui servira, comme prévu initialement, à amorcer une réflexion collective sur les solutions à mettre en œuvre au plan régional afin de faire face aux principaux enjeux communs à l'ensemble du territoire estrien.

Une bonne partie des solutions locales énumérées dans ce mémoire ont déjà été mises en œuvre, quelquefois par l'intermédiaire de financement obtenu par le PAGIEPS. Nous profitons donc de l'occasion pour vous faire **part de notre déception concernant la fin dudit PAGIEPS et le délai de mise en œuvre du nouveau plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.** Nous déplorons ce délai, car il affecte certains projets porteurs qui devront attendre le nouveau plan afin de pouvoir consolider les actions entreprises dans le dernier plan de lutte.

Par ailleurs, nous croyons que le prochain plan de lutte à la pauvreté devrait être bonifié afin d'inclure des enveloppes régionales distinctives afin de réaliser des actions régionales. **La somme de plans d'action locaux en lutte à la pauvreté ne constitue pas un plan d'action régionale** en faveur de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Nous croyons qu'un réel plan d'action régionale doit tenir compte des enjeux communs au territoire et stimuler la réflexion collective et permettre la réalisation d'actions régionales qui enrichiront les plans d'action locaux.

L'exercice que nous avons fait en tant que Réseau estrien en développement social démontre que les enjeux identifiés ont tous une résonance locale. Les acteurs et actrices du développement local ont davantage à mettre en commun leur intelligence collective pour trouver des solutions régionales aux enjeux identifiés. Pour ce faire, il doit y avoir des possibilités, dans le prochain plan de lutte à la pauvreté, de financer des actions régionales sur ces enjeux territoriaux communs afin qu'émergent des solutions régionales ayant des répercussions au plan local. Nous croyons que c'est à ce moment qu'on pourra réellement se targuer d'avoir un plan d'action régionale en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les enjeux que nous avons soulevés dans notre document concernent plusieurs ministères du gouvernement du Québec. Que ce soit l'habitation, l'alimentation, le transport ou l'éducation, tous ces ministères devraient être partie prenante du plan de lutte et participer à la mise en œuvre et au financement adéquat de solutions qui émergent des réflexions régionales. À titre d'exemple, des projets de tarifications solidaires qui ont un impact direct sur les déterminants de la santé, devraient

être appuyés par le ministère du Transport et le programme de transition énergétique du gouvernement québécois et non pas par de petites sommes ponctionner à l'intérieur d'un plan de lutte locale à la pauvreté. Au même titre que le ministère de l'Éducation devrait soutenir de façon plus adéquate et substantielle les programmes qui permettent de scolariser en dehors du cadre scolaire strict (Programme de scolarisation des jeunes mères, programme Comme une école, etc.). Parce qu'actuellement, le pourcentage démesuré de la population qui n'a pas le niveau de littératie suffisant pour fonctionner de façon adéquate dans nos sociétés est un véritable fléau qui a déjà, et aura encore, des répercussions sur les générations à venir. À ce chapitre, la formation continue en entreprise au plan de la littératie devrait être développée de façon plus structurée qu'elle ne l'est actuellement. Que dire maintenant de l'habitation, **la pierre angulaire de la lutte à la pauvreté**? Déjà, l'ensemble des régions du Québec fait face à cet enjeu majeur qui, on le sait grâce aux nombreuses études sur le sujet, a un impact majeur sur les autres enjeux que sont la sécurité alimentaire, la réussite éducative, le développement des enfants. Il est faux de prendre comme prémisse que le marché privé viendra combler la pénurie de logements actuelle et à venir. Le marché privé jouera pleinement son rôle le jour où le niveau socio-économique des populations se sera accru et qu'elles pourront se loger, sans se ruiner, dans les logements construits aujourd'hui par le privé. En attendant ce jour, les populations les plus vulnérables ont besoin d'avoir accès à des logements sociaux adéquats leur permettant de concentrer leur énergie à améliorer leur santé physique et psychologique, la réussite éducative des jeunes et le développement des tout petits.

Sur ce, nous nous permettons donc de conclure en faisant deux recommandations supplémentaires à la consultation.

Recommandations :

- Que le prochain plan de lutte à la pauvreté prévoit une enveloppe budgétaire consacrée à la concertation régionale permettant ainsi de réfléchir collectivement à la mise en place de solutions régionales aux enjeux communs vécus sur l'ensemble du territoire estrien et que cette enveloppe soit en sus des enveloppes déjà prévues au plan de lutte.
- Qu'un mécanisme précis soit défini afin de financer des projets régionaux en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion.

Annexes

Membres du Conseil d'administration du Réseau estrien en développement social

Jinny Mailhot, Concertation locale du Haut Saint-François, présidente

Josiane Bergeron, R3USSIR

Claudelle Cyr, Concertation Sherbrooke

Isabelle Forcier, Concertation locale des Sources

Marlène Bachand, Concertation locale du Granit

Émilie Drouin, Concertation locale Coaticook

Diego Scalzo, Concertation locale Val St-François.

Cynthia Collette, Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie, vice-présidente

Charles Lamontagne, CIUSSS-CHUS, trésorier

Lucie Therriault, Regroupement des CPE des Cantons de l'Est

Nicolas Luppens, Concertation locale de la Haute-Yamaska

Nicolas Gauthier, Concertation locale Brome-Missisquoi

Mélissa Rivard, Concertation locale Memphrémagog, secrétaire

Marco Labrie, directeur

Postes vacants

Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (sera comblé en septembre 2023)

Conseil de la culture de l'Estrie

Représentant.e du milieu municipal

Concertations rencontrées

Constellation du Granit

Collectif 0-5 ans

TIR Saines habitudes de vie

R3USSIR - milieu de l'éducation

Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est (RCPECE)

Table de concertation des aînées de l'Estrie.

Concertation femmes Estrie

Réseau estrien pour la diversité sexuelle et de genre.

Table d'action et de lutte contre l'appauvrissement en Estrie (TACAE)

Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie

Action handicap Estrie

Carrefour jeunesse emploi (CJE). Un représentant de la CJE de Sherbrooke

Fédération communautés culturelles de l'Estrie

Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

Moisson Estrie

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie

Concertation locale du Haut-Saint-François

Concertation locale du Val Saint-François

Concertation locale de Coaticook

Concertation locale de Val-des-Sources

Concertation locale de Brome-Missisquoi

Concertation locale de la Haute-Yamaska

Concertation locale de Memphrémagog

Concertation locale du Granit